

## Vie associative : une journée d'échanges en faveur des associations loir-et-chériennes

Ce vendredi 5 décembre, présidents, dirigeants, membres des bureaux et des comités directeurs, mais aussi responsables de diverses associations du Loir-et-Cher se sont réunis à Blois à l'occasion d'une journée spéciale, organisée par le conseil départemental. Objectif : que tous puissent se rencontrer, échanger sur les différents modes de fonctionnement des associations et trouver des solutions à certaines problématiques communes.

En 2024, plusieurs dirigeants d'associations multisectorielles avaient émis le souhait, auprès de la direction Culture, sport et vie associative du conseil départemental, de pouvoir, lors d'un temps dédié, échanger et partager leurs expériences et problématiques avec d'autres représentants d'associations loir-et-chériennes. À l'écoute de ces derniers, le département a ainsi organisé, ce vendredi 5 décembre – date de la journée mondiale du bénévolat –, la journée des « Essentiels associatifs ». Un évènement fédérateur, qui a permis à tous d'échanger sur de nombreux sujets.

### Temps d'échanges, ateliers et conférence

Lors de cette journée, était notamment organisée une conférence plénière sur le droit des associations : cadre juridique et fonctionnement, responsabilités des dirigeants... Plusieurs sujets ont été abordés avec Jérôme Korriche, du cabinet de conseil SETSO, afin d'informer et d'aider les représentants d'associations.

Quatre ateliers, animés par des experts, étaient également proposés :

- « Bénévolat et engagement : Comment animer un réseau bénévole, les fidéliser et valoriser l'engagement bénévole ? », avec Anne-Laure Cabirol, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse au service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, ainsi qu'Emilie Dang, cheffe de service Vie associative à l'Union départementale des associations familiales de Loir-et-Cher (UDAF 41)
- « Partenariat et réseau : Comment créer des partenariats durables avec les entreprises ? », avec Philippe Duisit, responsable régional des partenariats chez Groupama
- « Quelles sont les obligations comptables et fiscales des associations ? », avec Benoit Blais et Eric Arrivault, expert-comptables chez Rydge Conseil
- « Quelles sont les obligations liées au recrutement et au salariat ? Est-il possible de mutualiser l'emploi et comment ? », avec Philippe Bénito, directeur, et Aurélie Boursier, chargée de mission chez Métiers Partagés

*« Le conseil départemental est un des premiers partenaires des associations locales et a à cœur de les aider au-delà de l'aspect financier. Organiser cet après-midi, qui fut instructive pour les représentants présents, et marqué par de riches échanges, fait partie de notre mission d'accompagnement et de soutien à la vie associative », a tenu à souligner Tania André, vice-présidente chargée de la vie associative, de la culture et des sports.*

### Le Loir-et-Cher riche de ses 7 000 associations

Territoire à la vie culturelle et sportive très riche, le Loir-et-Cher compte à ce jour près de 7 000 associations, dont plus de 750 ont également le statut d'employeur. Trois cents nouvelles associations voient le jour chaque année. 28% sont dédiées au sport et aux activités de plein air, 21% aux loisirs et à la vie sociale, 19% à la culture et au patrimoine, 12% à la défense des droits, des causes et des intérêts ou encore 9% à l'humanitaire, au social et à la santé.

Suivez-nous sur  
departement41



Émilie Dupont – Attachée de presse  
[emilie.dupont@departement41.fr](mailto:emilie.dupont@departement41.fr)  
02 54 58 54 60 – 06 75 71 23 10